

SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 5 juin 2013

Excusés : Efinizia Morante, Manuel Bouvier, Claude Gonet et Guy van Berchem, membres du Comité ; Béatrice Archinard, Lucie Balsenc, Sonia Best, Flávio Borda d'Água, John et Minta Collins, Juliane Cosandier, Béatrix de Marignac, Liliane de Siebenthal, Robert Giacobino, Gerti Keller, Françoise Kobr, Marion Lambert, Noël Louis, Liliane Maury-Pasquier, Erwin Meyer, Roger Oltramare, Luc et Arielle Paunier, Claudine Peter, Anne-Marie Pictet, Albert Rodrik, Marie-Jeanne Roux, François Rumpf, Odette Schumacher, Pierre Turian, Emanuel et Jasmine von Spee, Sven Widgren, Thierry zen Ruffinen, membres de la SAMAH.

Présents : 76 membres de la SAMAH

La Présidente, Charlotte de Senarclens, ouvre la cent quinzième Assemblée générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 6 juin 2012

Le PV de la précédente Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de la Présidente

C. de Senarclens rappelle les points forts de l'année 2012, qui a été une année sans problèmes particuliers pour la SAMAH. Elle a constaté une très bonne cohésion entre ses membres et son comité. Elle compte actuellement 1357 membres et une fréquentation constante et fidèle de ses événements.

La Présidente souligne ensuite les bons et fructueux rapports de la Société avec les autorités du Musée : elle a le plaisir de remercier son directeur, Jean-Yves Marin, ses collaborateurs et en particulier, Muriel Pavesi, adjointe de direction du MAH.

Les activités organisées en 2012 par la SAMAH donnent un aperçu de l'imagination et du dynamisme des membres de son comité :

En automne, le cycle organisé par Isabelle Moser et Catherine Fauchier-Magnan, sur le thème « *Bijoux et Joaillerie* », a réuni un public nombreux (297 inscrits) autour de cinq conférenciers : la Princesse Marie-Gabrielle de Savoie ; Nicolas Luchsinger de Cleef & Arpels, Directeur de la collection Héritage ; Manuel Bouvier, Joaillier/Gemmologue ; David Bennett et Danielle Mascetti de la Maison Sotheby's. Cet événement a suscité l'intérêt d'un public fidèle.

Les visites guidées, visites lunches et pré-vernissages mises sur pied par Catherine Pulfer et Aubert de Proyart se sont essentiellement articulées autour des expositions en cours au MAH, parmi lesquelles on peut citer :

- *La Pêche miraculeuse* de Konrad Witz que les membres de la SAMAH ont pu redécouvrir à l'atelier de conservation-restauration du MAH ;
- *A la tombée de la nuit. Art et histoire de l'éclairage*, MAH ;
- *Rencontre avec Laurence Madeline, conservatrice en chef du Pôle Beaux-Arts* ;
- *L'Horlogerie à Genève*, Rath ;
- *Enchantement du paysage au temps de Jean-Jacques Rousseau*, Rath ;
- *Visages de Genève. Josh Fassbind*, Maison Tavel ;
- *Picasso à l'oeuvre. Dans l'objectif de David Douglas Duncan*, MAH ;

- *Fascination du Liban*, Rath.

La SAMAH a également continué à proposer à ses membres des activités extérieures au MAH, organisées par Mireille Turpin, principalement au Musée de l'Ariana et à la Fondation Baur. En retour la SAMAH reçoit les membres des associations d'amis de ces musées pour des visites au MAH toujours sous la conduite du Conservateur ou du Commissaire de l'exposition. La SAMAH est particulièrement heureuse d'accueillir les membres de la SAMEG pendant la période de fermeture pour travaux du Musée d'Ethnographie.

Par ailleurs, les membres donateurs et bienfaiteurs ont pu découvrir en exclusivité une collection privée et les collections institutionnelles des Banques Pictet et Syz.

L'année 2012 fut aussi marquée par un voyage et trois excursions organisées par Mireille Turpin, Efinizia Morante, Emily Chaligné et Andrea Morante :

- voyage à Maastricht ;
- *Journée bâloise* avec des visites du Vitra Design Museum et de l'exposition *Pierre Bonnard* à la Fondation Beyeler ;
- *Journée bernoise* avec des visites au Musée Franz Gertsch et l'exposition *Antonio Saura* au Kunstmuseum de Berne ;
- *Journée romande* avec des visites des expositions *Collection Merzbacher* à la Fondation Giannadda (Martigny) et *Les tentations du dessin* au Musée Jenisch (Vevey).

La Présidente cite encore les activités organisées par Carmen Queisser von Stockalper pour les membres *soutien jeune* qui rencontrent un très vif succès. Cette catégorie de membres créée pour les moins de 35 ans bénéficie des avantages des membres *soutien* à un tarif moins élevé et a pour but de recruter les futurs membres *soutien*.

En 2012, la SAMAH s'est également intéressée au très jeune public en mettant sur pied – sous la responsabilité de Carmen Queisser von Stockalper - des visites pour les enfants qui ont été très nombreux à venir découvrir les expositions *A la tombée de la nuit. Art et histoire de l'éclairage* en mars 2012 et *Picasso à l'œuvre* en novembre 2012.

La Présidente remercie ensuite tous ceux qui ont aidé la SAMAH. Sa gratitude va en particulier à la banque Lombard Odier Darier Hentsch et Cie, laquelle assiste fidèlement la SAMAH depuis de nombreuses années, lui faisant bénéficier des compétences de ses collaborateurs Patricia Fontana et Christian Brunner. Ils assurent la comptabilité de la SAMAH avec sûreté et diligence lui permettent d'économiser tout un poste de travail.

Elle remercie ensuite la B.C.D.T & Associés SA, spécialisée dans le courtage en assurance d'objets d'art, sponsor du cycle de conférences « *Bijoux et Joaillerie* ».

Ses remerciements vont aussi à la Banque Julius Baer qui offre deux fois par an l'impression et l'envoi des cartons des visites guidées de 18h30.

C. de Senarclens souligne la grand qualité du travail de Jessica Quiry, son assistante administrative et la remercie de sa disponibilité toujours souriante. Elle remercie également les membres de son Comité pour leur dynamisme et leur implication au service des membres de l'association et du MAH.

La Présidente revient sur un point important de la vie de l'association : le changement de présidence. Conformément à l'*Article 12* des statuts de la SAMAH :

Le Comité élit en son sein un président de la Société.

Son mandat dure en principe quatre ans mais, en cas de besoin, il peut être réélu pour une durée de deux ans maximum.

Charlotte de Senarclens a été élue Présidente par le Comité le 3 décembre 2012. Cette élection a été annoncée aux membres de la SAMAH par courrier en date du 21 janvier 2013.

Elle succède à Catherine Fauchier-Magnan qui a été à la tête de la SAMAH durant 7 belles années.

La parole est ensuite donnée à A. de Proyart, vice-Président de la SAMAH, qui souhaite rendre hommage à C. Fauchier-Magnan. Il rappelle certains des grands événements et les grandes initiatives de sa présidence, soulignant un bilan global impressionnant :

- Le lancement des cycles de conférences (*Fashion photography, en 2008 ; Architecture contemporaine, Objets de design, en 2009 ; Le marché de l'art dans tous ses états, L'art et des acteurs, en 2011 ; et Bijoux et Joaillerie en 2012*) ;
- le sponsoring de conférences et de performances autour des expositions *Corot en Suisse (2010)* et *les sujets de l'Abstraction (2011)* ;
- le financement de dons importants, notamment une table de restauration de tableaux (2005) et le tableau *Genève. Vue depuis la campagne avec le Petit Salève à l'horizon (1852)* de Jean-Baptiste Corot, dans le cadre du centenaire du MAH (2010).

De manière plus générale et organisationnelle, il cite aussi : la création de la catégorie *Soutien jeune*, le développement d'une nouvelle identité visuelle avec la mise en place du nouveau site web de la SAMAH et le nouveau graphisme de sa documentation.

Finalement, le vice-Président souligne une action à laquelle C. Fauchier-Magnan a particulièrement été attachée : son soutien infaillible au projet d'agrandissement et de rénovation du MAH.

Pour conclure, il déclare qu'elle aura su démontrer un vrai talent de leadership, laissant derrière elle une entité tout à fait organisée, structurée et fonctionnant parfaitement, un formidable outil qui permettra à la SAMAH de traverser les années de changement à venir.

Suite à l'intervention d'A. de Proyart, l'Assemblée remercie elle aussi C. Fauchier-Magnan en l'applaudissant chaleureusement.

L'ancienne Présidente prend la parole, adressant à son tour quelques mots de remerciements.

3. Rapport de la trésorière

Dominique de Saint-Pierre annonce une baisse des cotisations, en particulier des catégories *Ami membre et couple AVS/étudiant (cotisation annuelle Fr. 70.-)* :

La Société compte 1'316 (contre 1'362 en 2011) :

- 354 membres AVS/étudiant en 2012 (contre 344 en 2011),
- 488 membres individuels ou couples AVS/étudiant en 2012 (contre 538 en 2011),
- 263 membres couples en 2012 (contre 257 en 2011),

- 94 membres soutien en 2012 (contre 108 en 2011),
- 35 membres soutien jeune en 2012 (contre 38 en 2011), 71 membres donateurs en 2012 (contre 68 en 2011),
- 5 membres bienfaiteurs en 2012 (contre 5 en 2011).

Les cotisations enregistrées pour 2012 s'élèvent à Fr. 224'267.-, par rapport à un total de Fr. 230'732.- pour 2011, soit une baisse de 2,8 %.

Elle évoque également les dons que font ponctuellement certains membres et qu'elle remercie.

Quant aux dépenses:

- augmentation des frais de promotion (Fr. 39'938.- contre Fr. 39'015 en 2011), car il y a eu le financement de nouveaux documents promouvant le projet de rénovation et d'agrandissement du musée.
- diminution par contre des frais du poste *Activités* (Fr. 46'703.- contre Fr. 92'404.- en 2011) car en 2011 la SAMAH a organisé un voyage à Madrid qui a engendré de fortes dépenses (compensées par les frais d'inscription), en précisant que les activités proposées par la SAMAH en 2012 ont été tout aussi nombreuses qu'en 2011 mais plus locales.
- diminution des frais d'administration et de comptabilité (Fr. 32'550.- contre Fr. 37'250.- en 2011) et du poste *salaires* (Fr. 53'320.- contre Fr. 53'689.- en 2011).

La trésorière, souligne ensuite une augmentation des fonds propres de l'association en 2012 : Fr. 488'724.- contre Fr. 325'066.- en 2011.

Elle évoque ensuite les dons et les acquisitions de la SAMAH : en 2012, la SAMAH n'a fait aucun don au MAH. Elle signale que les dons ne se font pas systématiquement chaque année. La SAMAH tente de répondre aux besoins et aux demandes spécifiques du musée.

4. Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, Guy-Olivier Rombaldi (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes, conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la trésorière.

5. Votes et décharges des rapports

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

6. Comité • Démissions et élection

Deux candidats à l'élection sont proposés à l'Assemblée:

- Lucia RoCHAT, d'origine espagnole qui a grandi à Genève. Elle est avocate en droits suisse et anglais. Après avoir passé plusieurs années à Londres, elle vit et travaille à Genève.
- Manuel Bouvier, né à Tokyo. Il a fait des études de gemmologie à New-York. Il a commencé sa carrière au département de Haute Joaillerie chez Cartier en participant activement à la constitution de sa collection. En 1992, il crée sa propre

entreprise de création et design en joaillerie. Il est également actuellement Vice-Président de la Fondation Fabergé.

Ces candidats sont élus à l'unanimité ; le Comité se compose donc comme suit :

Bureau exécutif

Charlotte de Senarclens, Présidente,
Aubert de Proyart, Vice-président,
Dominique de Saint-Pierre, Trésorière
Mireille Turpin, Secrétaire

Membres

Manuel Bouvier, Emily Chaligné, Claude Gonet, Xavier Gonzalez-Florenzano, Andrea Hoffmann Dobrynski, Efinizia Morante, Philippe Nordmann, Catherine Pulfer, Carmen Queisser von Stockalper, Lucia Rochat, Elisabeth Tripod-Fatio et Guy van Berchem.

7. Questions personnelles

Un membre propose que la SAMAH organise une visite des fouilles archéologiques de la promenade Saint-Antoine. Le Comité de la SAMAH va étudier cette proposition pour le prochain semestre.

8. Conférences de Jean-Yves Marin, Directeur des MAH

Le Musée d'art et d'histoire de demain, un musée pour une ville

J.-Y. Marin présente aux membres de la SAMAH les grands principes du projet de rénovation et d'agrandissement du MAH dans son état remanié et commente les nouveaux plans.

Suite aux réserves émises par la Commission cantonale des monuments, de la nature et des sites (CMNS) – préavis rendu le 29 février 2012 - le travail de modification du projet par les équipes de Jean Nouvel a porté pour l'essentiel sur:

1. la révision du gabarit, qui dans la version initiale du projet, nécessitait une dérogation par rapport aux gabarits légaux ; la surélévation de 5m prévue au départ pour abriter un restaurant à vue panoramique a été abandonné; le restaurant et la cafétéria, maintenant situés au niveau 4, jouiront d'une échappée sur la Cathédrale, les toits de la vieille ville et le Salève. L'action en justice devrait ainsi pouvoir être évitée.
2. le développement du projet sous la cour des Casemates qui permet de loger dans les sous sols tous les locaux techniques (libérant d'importantes surfaces dans le bâtiment Camoletti) et de créer un niveau entièrement dédié aux expositions temporaires et à l'espace forum-conférences , accessible de manière indépendante, et bénéficiant d'une liaison verticale directe avec l'espace du restaurant.
3. la modification du principe de structure portante dans la cour qui est remplacée par deux structures indépendantes; les niveaux inférieurs reposent sur des piles ancrées dans le sol et les mezzanines sont suspendues à la toiture munie de larges verrières, baignant l'espace de la cour d'un flot de lumière naturelle.
4. le respect de l'espace de la cour qui n'est plus occupé par de grands plateaux mais par des mezzanines qui laissent voir le ciel du niveau 0.

J.-Y. Marin souligne qu'aucune concession n'a été faite sur le plan muséographique.

Le bâtiment Camoletti comprendra 9 niveaux :

Niveau -5 : espace *technique / machineries*

Niveau -4 : accueil des casemates, expositions temporaires, présentation des collections d'instruments de musique et forum (capacité : 300 places) - espace prolongé sous la cour des Casemates

Niveau -3 : espace aux personnels

Niveau -2 : exposition des collections archéologiques

Niveau -1 : espace *médiation*

Niveau 0 : accueil, introduction aux collections et exposition des collections d'arts appliqués et de sculptures – espace ouvert et prolongé sur la cour intérieure, puit de lumière naturelle.

Niveau 1 : exposition des collections d'horlogerie – idée d'un musée dans un musée, espace distinctif visible depuis l'extérieur

Niveau 2/3 : exposition des collections *Beaux-arts*

Niveau 4 : espace *exposition* et restaurant

L'adjonction du passage Burlamachi et de la cour des Casemates permettra la réalisation d'une seconde entrée monumentale (distinction entre les fonctions *exposition* et *médiation* du musée).

Le projet permettra au musée d'atteindre 27'000/28'000m² (surface actuelle : 17'000m²). L'extension sous la cour des casemates représente 2'000m².

J.-Y. Marin rappelle que les coûts de rénovation et de nettoyage du bâtiment représentent plus de la moitié du budget du projet.

L'Assemblée est levée à 19h40 et est suivie d'une collation au Barocco.